

**DEPARTEMENT DU VAL D'OISE  
ARRONDISSEMENT DE SARCELLES  
CANTON DE MONTMORENCY  
COMMUNE DE MARGENCY**

**EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

\*Date de Convocation :06/01/2023

\*Date d'Affichage :06/01/2023

\*Conseillers en exercice : **23**

\*Présents : 13

\*Votants : **17**

L'an deux mil vingt trois, le 12 janvier à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur BRUN Thierry, Maire.

**Etaient présents** : Monsieur Thierry BRUN, Maire

Madame Florence VILLE-VALLEE, Monsieur Bernard GLENAT, Madame Isabelle CORNELOUP,  
Monsieur Michel PLAIGNAUD Adjoints

Monsieur Hervé BERTRAND, Madame Muriel DANQUAH, Monsieur Fodié DIARRA, Madame Isabelle LACOUR, Madame Monique MORNACCO, Madame Céline POUTEAU, Monsieur Dominique REVEILLERE, Monsieur Thierry ROUSSELET,

**Etaient absents excusés** :

Madame Murielle FANOULLERE pouvoir à Monsieur Thierry BRUN,  
Monsieur David DUMEUNIER pouvoir à Madame Florence Ville-VALLEE,  
Monsieur Olivier SCARSETTO pouvoir à Monsieur Michel PLAIGNAUD,  
Madame Claudine BARRIE pouvoir à Madame Isabelle CORNELOUP,  
Monsieur Mohammed NIFA, Monsieur Jean-Bernard LASMARRIGUES,  
Madame Rima Sophie GHADBAN, Madame Emilie POUJOL, Monsieur Fabien BOSC, Monsieur Thierry LACOUR,

Madame Monique MORNACCO a été désignée Secrétaire de séance.

***DEL 2 : DEMANDE DE SUBVENTION CONFERENCE DES  
FINANCEURS DE LA PREVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE***

Le Conseil municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire sur l'appel à projets 2023 et sur le cahier des charges ci annexé,

Considérant l'avis favorable à l'unanimité de la commission des finances du jeudi 5 janvier,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

**DECIDE** d'autoriser Monsieur le Maire à demander une subvention concernant l'appel à projets 2023 à la conférence des financeurs du Val d'Oise pour la continuité du programme mis en place et conforter les actions existantes pour améliorer leur fonctionnement et aussi développer de nouvelles actions ( offre à destination des proches aidants et des aidés )

- La ville de Margency souhaite proposer des actions d'accompagnement et de soutiens pour les proches aidants et de ce fait s'adresser à eux par la conception et la distribution d'un livret explicatif des aides. D'une manière opérationnelle la ville souhaite dans cette publication présentée les actions d'accompagnement aux ayant droits et ainsi détecté et enregistrer les inscriptions des personnes concernées.

Accusé de réception en préfecture  
095-219503695-20230113-DEL212012023-DE  
Date de télétransmission : 13/01/2023  
Date de réception préfecture : 13/01/2023

- La ville de Margency souhaite proposer des actions d'accompagnement et de soutiens pour les proches aidants et de ce fait s'adresser à eux. D'une manière opérationnelle la ville souhaite concevoir une offre d'actions d'accompagnement. Les objectifs sont d'améliorer les possibilités de répit et de ce fait la ville, en partenariat avec l'association France Alzheimer, souhaite proposer plusieurs actions dont notamment : 1 - la formation des aidants sur deux jours, 2 - des groupes de paroles mensuelles pour les aidants, 3 - des cafés mémoires, 4 - des conférences. Dans la continuité de ce programme la ville souhaite proposer des moments de répit sous forme de sortie aidants/aidés dans des lieux extérieurs du domicile. L'objectif opérationnel de ces 1/2 journées est de porter les aidants et les aidés dans un lieu de nature et de culture pour savoir accompagner et les soutenir à gérer leurs émotions avec la présence de psychologues de France Alzheimer.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette de mande de subvention

**DONNE** tous pouvoirs au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

**Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte dès sa transmission en Sous-Prefecture le**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le T.A de Cergy Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou notification

Fait à Margency, le 13/01/2023

Le Maire,

